

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

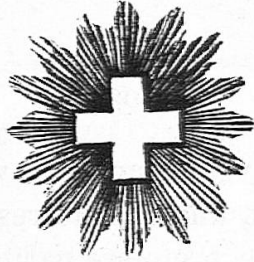
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

N^o 17
Série A



LAUSANNE
24 avril 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Appel aux membres de la S. P. R.* — *La situation économique : Un tournant.* — *La réforme pédagogique et l'enseignement secondaire.* — *Les travaux manuels et l'école active.* — *Françoise entre dans la carrière, XIV.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau romand était réuni le samedi 10 avril 1920 à Neuchâtel ; la lecture des rapports qui seront présentés au Congrès les 16 et 17 juillet 1920 a occupé presque uniquement cette importante séance.

Comme les travaux de MM. Duvillard et Stroele seront publiés d'ici à quelques semaines et qu'ainsi chaque membre de la Romande pourra, en toute connaissance de cause, participer fructueusement à l'assemblée générale de juillet, nous nous bornerons à donner simplement l'impression d'ensemble partagée par tous les membres du Bureau.

C'est d'abord la somme de travail effectuée par nos deux collègues qui nous présentent chacun un tout, une œuvre très complète.

L'examen critique des tendances de l'enseignement primaire, rapporteur M. Duvillard, a fait l'objet d'une étude sérieuse, approfondie, d'une grande valeur pédagogique. Jamais Congrès romand n'entreprit œuvre d'aussi vaste envergure. Il importait cependant au lendemain de la guerre, au moment où les questions pédagogiques sont à l'ordre du jour, non seulement d'examiner à fond les critiques apportées à l'école d'aujourd'hui, mais encore de présenter un plan de réformes non vagues et utopiques, mais réalisables, d'ordre pratique.

Le consciencieux et volumineux travail de M. Duvillard sera, nous n'en doutons point, une des pierres de base de l'édifice pédagogique de demain. Une première partie théorique plaira surtout aux esprits philosophiques ; la seconde, pratique, ralliera autour de ses idées nettement progressistes tout le corps enseignant conscient de la mission qu'il a à remplir.

L'équivalence des brevets dans la Suisse romande n'est pas une question propre à remuer les masses ; de ce sujet aride on obtient, par le talent de M. Stroele, une étude claire, documentée, et surtout prudente, bien faite pour désarmer les adversaires. Si nous ajoutons que le style en est alerte, que la note pittoresque n'y est point exclue, nous aurons caractérisé le rapport de M. Stroele qui, les Neuchâtelois le savent très bien, fait toujours excellemment ce qu'il fait.

Que nos deux rapporteurs reçoivent ici nos plus chaleureux remerciements, et puissent les instituteurs romands qui liront ces remarquables travaux tirer profit de la science pédagogique qui y est contenue !

W. BRANDT

APPEL

aux membres de la S. P. R.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Au début de la guerre, vous avez généreusement répondu à l'appel de votre comité vous invitant à secourir nos malheureux collègues belges réfugiés en Suisse, ainsi que les enfants de la Belgique et de la Serbie persécutés.

C'est d'ailleurs que l'on implore aujourd'hui votre aide. L'infortuné corps enseignant d'Autriche meurt de faim et de privations. Des cris d'angoisse, des appels désespérés nous parviennent de collègues qui n'ont pas déserté le devoir professionnel, mais qui sentent leurs dernières forces sur le point de les abandonner. De tous les fonctionnaires des grandes villes ils souffrent le plus cruellement. Le renchérissement est tel, qu'il leur est impossible de se procurer le strict nécessaire ; les salaires du corps enseignant de Gratz, par exemple, sont de 2400 à 12 000 couronnes ; c'est insuffisant pour acheter les aliments indispensables à l'entretien de la vie. Des maîtres de tous les degrés sont lentement morts de faim ; beaucoup vont succomber encore si nous n'allons pas à leur aide.

Un instituteur de Gratz écrit ce qui suit :

« Voici en quoi consiste le régime de ma famille : le matin du thé de feuilles de framboisiers, souvent sans sucre, et un morceau de pain ; à midi une soupe sans vertu nutritive et du légume ; de la viande tous les 8 ou 15 jours, à raison de 150 grammes par personne ; le soir, un légume, choucroute ou carottes (les pommes de terre et les haricots sont hors de nos moyens). Pendant des mois on ne voit pas une goutte de lait. Et comment songer à remplacer nos vêtements usés quand le prix d'un seul complet surpasse notre traitement annuel ?... Nous avons longtemps souffert en silence, mais notre détresse est telle, que nous sommes obligés, le cœur serré, de crier à l'aide pour nos familles affamées et anémiées, pour nos enfants étiolés, avant qu'il soit trop tard. »

Et voici ce qu'écrit une institutrice viennoise :

« Il y a trois semaines, mon père, principal soutien de la famille, a succombé ; il est littéralement mort lentement de faim. Le même sort nous attend si l'on ne nous aide pas. Notre mère n'est plus que l'ombre d'elle-même. Mon frère aîné, espoir de la famille, a été tué à la guerre ; mon autre frère, rentré invalide et resté longtemps sans gain, a enfin trouvé une place à 400 couronnes par mois : c'est avec cette somme qu'un instituteur doit vivre à Vienne, où un kilo de graisse coûte plus de 100 couronnes. »

Et après d'autres détails navrants à propos d'elle-même, elle ajoute :

« Dans mon désespoir je m'adresse à vous, chers collègues, qui êtes heureux et ne connaissez pas la faim qui nous torture ; je vous en supplie, aidez-nous dans notre misère affreuse ; sauvez-nous de la mort, ne tardez pas, notre vie dépend de votre hâte. Dieu vous le rendra !... »

D'autres appels non moins poignants sont parvenus au Schweizerischer Lehrerverein, qui nous les communique. Un délégué du bureau de la Société pédagogique romande et un autre du comité de la S. P. vaudoise se sont rendus le 14 mars à Olten, où un comité d'action s'est constitué sous la présidence de notre confrère M. Fritschi, ancien conseiller national. Les dons sont centralisés à Berne, et le comité zuricois les transmettra là où leur besoin est le plus vivement ressenti. En quelques jours, le corps enseignant de la seule ville de Berne a réuni Fr. 5000 et des vêtements pour plus de Fr. 15 000. Le corps enseignant argovien a recueilli Fr. 6000 et pour Fr. 30 000 de dons en nature. D'autres sections sont à l'œuvre.

La Société pédagogique de la Suisse romande restera-t-elle à l'écart de ce mouvement charitable ? Elle ne le peut pas, elle ne le voudra pas ! Dans sa réprobation des auteurs de la guerre, elle distinguera désormais entre gouvernants et gouvernés, entre ceux qui égarent et ceux qui furent égarés et qui expient maintenant plus

cruellement qu'on ne saurait le dire leur obéissance à leurs maîtres de naguère. Sans doute qu'aujourd'hui même plusieurs de nos sections sont encore à l'œuvre pour faire triompher des revendications justifiées ; sans doute aussi, la gêne n'est pas absente de plusieurs de nos foyers. Mais quel n'est pas notre privilège en comparaison de la misère qui règne ailleurs ! Ce privilège nous impose des devoirs : ne l'oublions jamais !

Dans sa séance du 10 avril, le bureau de la S. P. R. a décidé d'ouvrir dans l'Éducateur une souscription en faveur des instituteurs et des institutrices des villes autrichiennes atteintes par la famine.

Il faut que le résultat de cette souscription soit digne de notre Association. Vu la difficulté de procéder autrement, le Bureau se bornera à recueillir des dons en argent. Toutes les mesures sont prises pour les faire parvenir à destination. Prière instante à toutes les personnes que la misère de leurs collègues autrichiens ne sauraient laisser indifférentes de verser le montant de leur don, individuel ou collectif, au compte de chèques postaux N° II 125, avec la mention « Souscription pour le corps enseignant de l'Autriche » ou d'en envoyer la valeur par mandat postal à l'adresse de M. Ernest Visinand, gérant de l'Éducateur, Avenue Glayre 1, Lausanne.

Pour le Bureau du Comité central de la S. P. R. :

Le Président, F. HOFFMANN.	Le Secrétaire, WERNER BRANDT.	Le Caissier, E. VISINAND.
Le Vice-Président, V. HUGUENIN.	Le Rédacteur de « l'Éducateur », E. BRIOD.	

Pour le comité de la Société pédagogique vaudoise :

Le Président, ALB. ROCHAT.	La Secrétaire, M. MOENNOZ.
-------------------------------	-------------------------------

Pour le comité de la Société pédagogique genevoise :

Le Vice-Président, ED. CLAPARÈDE.	Le Président, M. HOCHSTAETTER.
--------------------------------------	-----------------------------------

Pour le comité de l'Union des instituteurs primaires genevois :

Les présidents : A. RICHARD. BERTHE BERNEY.

Pour le comité de la Société pédagogique neuchâteloise :

Le Président, F. HOFFMANN.	Le Secrétaire, G. STRCELE.
-------------------------------	-------------------------------

Pour le comité de la Société pédagogique jurassienne :

Le Président, D ^r H. SAUTEBIN.	Le Secrétaire, L. RIEDER.
--	------------------------------

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Un tournant.

Les cantons de Genève, Fribourg et Berne ont mis fin au système des allocations de renchérissement et voté de nouvelles lois sur les traitements; ceux de Neuchâtel et de Vaud maintiennent les allocations pour 1920; toutefois un récent communiqué de la S. P. V. laissait entendre que la Commission du Grand Conseil proposait un système nouveau, destiné à préparer une situation légale définitive.

Quel est ce système? Peut-être le saura-t-on au moment où cet article paraîtra; mais puisque des mesures nouvelles risquent d'engager l'avenir, nous voulons rappeler ici quelques faits que nous prions nos lecteurs de mettre sur la conscience de tous ceux qui, à leur connaissance, auront voix dans le débat:

1° Nul ne songe à contester l'énorme renchérissement de la vie; les économistes l'évaluent chez nous, suivant les lieux, au 130-140 % des prix de 1914¹; il s'élève plus haut encore pour ceux qui paient un loyer et doivent se chauffer au charbon. Il apparaît de plus en plus clairement que ce renchérissement est, dans son ensemble sinon dans le détail, définitif; en conséquence: *Toute mesure législative qui n'augmenterait pas les traitements d'avant-guerre dans une proportion au moins égale laisserait le personnel intéressé dans une situation inférieure à celle de 1914.*

2° Mais pour plusieurs catégories d'enseignants, tout particulièrement pour les maîtres et maîtresses primaires, pour les institutrices froebeliennes et pour les maîtres de collèges communaux, cette proportion *ne saurait suffire*. Ils sont dans la situation des catégories inférieures d'employés fédéraux pour lesquelles une augmentation de 160 à 200 % a été récemment admise. Ils sont donc en droit d'attendre que les membres des autorités législatives qui ont admis cette mesure à Berne ne se déjugent pas dans leur chef-lieu de canton quand il s'agit de fonctionnaires dont la mission a une importance infiniment plus grande que celle d'un employé de bureau. Il est du reste avéré qu'un important mouvement

¹ Nous prenons ici la moyenne entre le chiffre indice et l'évaluation (qui nous paraît tendancieuse) des associations patronales.

de salaires allait être déclenché en 1914. Nous ne connaissions pas alors de membre de l'enseignement appartenant aux catégories sus-mentionnées qui ne fût obligé de recourir à des ressources extra-scolaires pour nouer les deux bouts. *Cette situation, qui n'a fait que s'accroître, est anormale; elle porte à l'école un préjudice énorme; elle ne doit pas durer davantage, ni se renouveler jamais.*

3° On admet généralement que la position matérielle d'avant-guerre était moins critique pour ceux des maîtres d'écoles cantonales rétribués à l'heure-année qui étaient chargés d'un nombre de leçons suffisant; pour qu'il en fût ainsi, il fallait que ce nombre s'élevât à vingt-huit ou trente, ce qui, eu égard à la nature du travail, représente un labeur énorme pour un maître consciencieux. Il serait bon que ce nombre puisse être quelque peu réduit, mais dans ce cas il faudrait que l'augmentation du traitement-heure ne soit en aucun cas inférieure en pour cent à celle qu'a subie le coût de la vie. De toute façon, *le maître d'école cantonale qui recevrait moins du double de son traitement d'avant-guerre aurait une situation injustement diminuée. Logiquement, l'augmentation consentie pour cette catégorie de maîtres devrait être, elle aussi, proportionnée au renchérissement de la vie.*

4° La profession enseignante devrait être honorée et recherchée par l'élite de la nation. Or elle est de plus en plus délaissée par les jeunes gens intelligents. Un nombre très minime de candidats ont pu être admis ce printemps à l'École normale de Lausanne, et l'Université de la même ville ne renferme qu'un nombre infime d'étudiants se destinant à l'enseignement. *Nous allons au-devant d'une crise fort grave. Saura-t-on la parer en consentant les sacrifices nécessaires ?*

C'est aux hautes autorités cantonales qu'il appartient de répondre. Le sort des travailleurs intellectuels est en jeu. Dans l'organisation sociale nouvelle, ils revendiquent fermement la situation qui leur est due. Une politique injuste à leur égard préparerait des semailles de mécontentement qui lèveraient en moissons de violence.

E. B.

LA RÉFORME PÉDAGOGIQUE

et l'enseignement secondaire

M. Ed. Payot, directeur du Collège classique cantonal vaudois, a présenté récemment à la réunion des anciens élèves des écoles moyennes un rapport dont nous tenons à publier les conclusions. Elles offrent avec les revendications issues des milieux de l'enseignement primaire une unité de vues remarquable qui est l'indice d'un mouvement général et profond, répondant à des aspirations universellement ressenties. Voici du reste ces

Réformes générales :

Si j'avais à vous présenter un rapport complet sur la réforme de l'enseignement secondaire, je développerais longuement les raisons que j'a de demander la transformation plus ou moins complète de notre système scolaire.

Je me contenterai d'énumérer simplement tout ce qu'il y a à changer dans le régime de nos écoles.

1. Donner aux maîtres des traitements suffisants afin qu'ils ne soient pas tentés de se tuer en leçons particulières ou de chercher des à-côtés qui les éloignent de leur tâche.

2. Organiser une préparation professionnelle sérieuse ; l'on a fait des progrès dans ce domaine, c'est certain ; mais on ose à peine dire que nos étudiants donnent en tout trois leçons dans une classe : après quoi ils reçoivent la *licentia docendi*. A mon avis, c'est trois mois au moins qu'ils devraient séjourner dans une classe pour entendre des leçons, en préparer et en donner. Il serait, croyons-nous, urgent de rattacher aux collèges de notre ville une école d'application pareille à celle de l'Ecole normale.

3. Diminuer le nombre des heures auxquelles les maîtres sont astreints afin qu'ils aient le temps d'étudier livres et revues, — de métier ou de culture générale, — de préparer longuement leurs leçons et de faire avec soin la correction des travaux de leurs élèves.

4. L'enfant doit être dans les leçons actif, et non simplement attentif et réceptif. Ce principe, vieux comme le monde, est gros de conséquences ; il peut transformer l'école. Les maîtres d'arithmétique, au lieu d'énoncer les règles, ceux de mathématiques au lieu de développer leurs théorèmes, doivent amener l'écolier par des comparaisons, des questions judicieuses à trouver, inventer, créer : marche lente, mais sûre et pleine de promesses. Les maîtres de grammaire, qu'elle soit latine, grecque, française ou allemande, habitueront l'élève à tirer la règle des exemples qu'il trouve dans ses auteurs ou qu'on lui propose. En sciences, on commence à donner des tâches d'observations, de recherches ; en géo-

graphie aussi. En histoire, cela est moins facile, mais ce n'est pas, en partie du moins, impossible. Pour employer l'expression consacrée, l'école ne doit pas être une *Lernschule*, encore moins une *Lehrschule*, mais une *Arbeitschule*; elle doit être *active et créatrice*.

L'on me dira que j'enfonce des portes ouvertes et que cela se fait dans le canton; oui, parfois, de temps en temps, mais non pas en tout, partout, avec un ferme vouloir, avec une constance, une persévérance que rien ne fait dévier.

5. Guerre impitoyable au savoir encyclopédique.

6. Sabrer la plupart de nos manuels, les grammaires surtout, et les remplacer par d'autres plus simples et plus logiques.

7. Aucune classe ne peut avoir plus de 30 leçons par semaine. Nous pourrions alors renoncer à l'heure de 40 minutes que nous avons établie avant tout pour soulager certaines classes surmenées (en 1^{re} A. 34 heures de leçons).

8. Pour certaines branches comme le dessin, le chant, dispenser largement les élèves qui, au bout de deux ou trois ans, montrent qu'ils ne sont pas doués.

9. Il y aura pour chaque classe une demi-heure de gymnastique par jour.

10. Dans les classes inférieures, 2 heures de travaux manuels par semaine (peut-être facultatives) : travaux mis en relation avec d'autres disciplines comme la géographie, les sciences, le dessin, la géométrie, etc., etc.

11. Aucune classe ne doit avoir plus de 20 à 25 élèves.

12. Se débarrasser de l'arithmétique scolaire : suppression des coefficients; deux groupes de branches pour chacun desquels une certaine moyenne est requise.

13. Donner peu à peu une certaine autonomie aux classes supérieures qui le méritent.

Si toutes ces réformes sont réalisées, notre Collège ne sera certes pas l'école idéale, — elle n'existera du reste jamais nulle part, — mais il aura fait un pas, un grand pas en avant.

Nous nous permettrons d'ajouter une remarque à ces thèses si judicieuses :

Dans le rapport qui les précède, M. le directeur Payot s'élève contre tout raccourcissement des études classiques et admet même un début plus hâtif des études scientifiques. Or si ses conclusions 2, 4, 5, 6 et 11 sont mises en pratique, il en résultera un progrès tel, que l'ensemble des études en sera amélioré et réclamera moins de temps. Les plus fervents adeptes d'une organisation scolaire plus « démocratique » ne souhaitent pas autre chose. E. B.

LES TRAVAUX MANUELS ET L'ÉCOLE ACTIVE

*Suite du rapport présenté à la Conférence des maîtres de la ville¹ d'Orbe,
le 19 février 1920.*

Mais revenons chez nous, dans notre école officielle vaudoise, et cherchons à appliquer les instructions générales de notre plan d'étude, du 1^{er} décembre 1899. Nous lisons, page 56 : « L'enseignement par les travaux manuels répond du reste à un double but :

a) Donner satisfaction, dans une juste mesure, au besoin de mouvement qu'éprouve l'enfant ;

b) Fournir une base concrète pour certaines branches.

Ainsi que l'a dit un auteur célèbre : « le livre a eu jusqu'ici à l'école tous les honneurs. L'enseignement a été trop souvent théorique et l'on n'a pas assez tenu compte d'une autre et non moins importante source de savoir : l'observation. » Et plus loin, page 57 : « Même les apprentissages mieux dirigés ne conduiront pas à un résultat suffisant si l'école, par l'influence éducative qu'elle doit exercer, n'a pas porté l'enfant vers les beautés, les jouissances, le salutaire effet du travail manuel, non en mots seulement, mais aussi en action. »

Et encore, p. 58 : « Un principe que l'on fera bien de ne pas perdre de vue, même dans les villes, c'est que le travail manuel ne peut être réellement profitable à l'école qu'à la condition d'être confié au maître chargé de l'enseignement des autres branches. Agir autrement, c'est en faire un commencement d'apprentissage et le mieux serait alors de le rayer du programme des écoles primaires ».

Plus récemment, en novembre 1916, une motion au Grand Conseil vaudois était ainsi conçue : « Les soussignés demandent que cet enseignement (des travaux manuels aux garçons des écoles primaires) ait pour objet non l'apprentissage à l'école d'un métier, mais l'exercice général de l'œil et de la main, instruments de la pensée, et le développement de l'initiative individuelle pour dévoiler les vraies aptitudes des enfants, futurs ouvriers de notre prospérité nationale. »

Après rapport favorable de la commission, notre haute autorité législative a renvoyé la motion Chaponnier au Conseil d'Etat, avec pressante recommandation pour étude et rapport.

Le résultat le plus sensible de cette discussion est que notre section vaudoise du travail manuel scolaire, fondée le 20 septembre 1919, a rencontré auprès de notre autorité exécutive le meilleur accueil et un appui très bienveillant.

Ce que nous désirons, c'est que l'enfant abandonne son rôle de simple récepteur pour travailler lui-même de toutes façons à son instruction, à son éducation. Nous ne demandons en somme que l'application du principe introduit depuis longtemps dans les études supérieures, cette participation individuelle qui, de l'Université, a passé dans les jardins d'enfants pour arriver enfin à l'école primaire.

Comment atteindre un tel but ?

Les Ecoles Nouvelles, l'Institut Rousseau, à Genève, plusieurs auteurs entre autres : MM. Buyse pour l'Amérique ; Fontègne en France ; Ed. Oertli, le prési-

¹ Et non du district, comme nous l'avons dit par erreur.

dent de la Société suisse du travail manuel scolaire, à Zurich ; Mmes Montessori, Arthus, Descœudres, Audemars, Lafendel, nous donnent de précieuses indications pratiques. Voyons un peu ce que nous en pouvons garder dans notre école officielle, avec notre plan d'études et des élèves trop nombreux.

Dans le degré inférieur, les travaux fröbeliens ne devraient pas être totalement délaissés. Il en reste en tous cas l'idée ; la méthode du jeu plaît toujours à l'enfant, et pour la première année primaire, ce sont des lotos employés de toutes façons qui rendent le plus de services. Pendant les deux premiers mois, c'est le jeu qui permettra à ces petits de prendre contact avec leur nouveau milieu ; par le jeu on les amènera à s'astreindre à des efforts sérieux, on leur apprendra à utiliser de nouveaux outils ; ciseaux, crayon, pinceau. Ils auront grand plaisir à confectionner eux-mêmes la plus grande partie de leur matériel et seront ainsi préparés à employer le crayon sans un trop grand effort musculaire pour tracer plus tard lettres et chiffres.

Je n'insiste pas davantage. Sur ce premier travail à l'école, le plus important peut-être, un cours sera offert, pendant l'été 1920 aux membres du corps enseignant qui s'y intéressent.

Au degré intermédiaire, le plan d'études vaudois prévoit : « Exercices de pliage, de découpage et de collage en rapport avec le programme ».

Non seulement le dessin et l'arithmétique, mais encore la géographie, les sciences naturelles, l'histoire peuvent tirer grand parti de ces travaux. Pour l'arithmétique, la monnaie scolaire est aussi recommandée. Dans beaucoup de cas, le fil de fer, seul ou combiné avec des bâtonnets, peut rendre de réels services. Un instrument précieux est le sable. On a apporté en classe le tas de sable des petits, et s'il n'est guère possible d'avoir dans nos classes de 40 élèves et plus, la caisse à sable individuelle, chaque classe devrait en posséder au moins une. Là, le travail de la main devient aussi rapide que celui de la pensée. La caisse à sable, c'est la nature en miniature ; avec des riens, l'enfant y fait des merveilles. Toujours à portée de la main, elle devient un moyen très simple d'illustrer une leçon de géographie, de sciences naturelles, d'histoire, etc.

Le complément presque indispensable du sable est la terre ou pâte à modeler. Le modelage bien compris, bien employé, se prête à toutes les disciplines, et dans beaucoup de classes, le morceau de plastiline est le compagnon fidèle du crayon ; il est utilisé aussi fréquemment que lui. Le modelage est de tous les degrés : il est la joie du bambin et indispensable à l'artisan comme à l'artiste.

En sciences naturelles, les cultures de tous genres et en tous lieux sont d'un grand profit ; les observations météorologiques et autres, avec notations, graphiques, devraient être faites dans toutes les classes.

Les collections individuelles pour toutes les disciplines remplaceraient très avantageusement les devoirs à domicile, et exigeraient de nos élèves de tous les âges un effort plus sérieux et autrement plus fécond.

Au degré supérieur, ces occupations doivent être développées. Les expériences de l'élève lui-même, ses recherches, ses essais, ses observations, ses notations, ses collections seront plus complètes ; elles deviendront pour la leçon un facteur plus sérieux et serviront très souvent de base à l'arithmétique, dans les

estimations et les calculs de dimensions, poids, prix de revient, temps de confection, etc., etc.

Tout cela est intéressant, prenant, passionnant même, non seulement pour les élèves, mais encore pour le maître qui n'est plus seul à rechercher les moyens et les résultats, mais sent avec lui des collaborateurs souvent très avisés, dont les trouvailles et procédés ne sont point à dédaigner.

Quand le développement musculaire de l'élève le permet, souvent en 3^{me} année intermédiaire déjà, le cartonnage et la menuiserie ouvrent à notre méthode intuitive de nouvelles portes. La grande valeur morale et sociale de ces travaux les impose à l'école, et nous nous permettons de croire que c'est leur mauvaise orientation qui les a trop souvent fait discréditer. Eux aussi devraient pénétrer tous les moments de la leçon, et servir de liaison entre les différentes disciplines autour d'un même sujet.

Nous verrons encore quelques précisions sur le cartonnage, mais il est temps de souligner que le langage parlé et écrit doit profiter le plus de tous ces travaux, si l'on a soin de discuter les avant-projets, de critiquer les projets, croquis ou plans, d'examiner à l'avance les étapes du travail, les matières premières et les outils à employer, d'écrire et d'étudier les mots nouveaux. Pendant le travail, il faut exiger fréquemment de bonnes phrases sur les travaux en cours ; après le travail, les élèves racontent aisément leurs efforts et leurs joies ; ils rédigent avec plaisir, parce qu'ils sont compétents. La dictée, soigneusement préparée à l'aide d'un bon résumé aide-mémoire est un excellent complément.

Dès novembre 1919, j'ai pu profiter, pour ma 3^e année intermédiaire de matières premières et d'outils de cartonnage. Je me permettrai maintenant de présenter un résumé de notre travail en indiquant quelques particularités.

Dès la première semaine, discutant de travaux manuels, les élèves remarquèrent que du papier était nécessaire pour notes et croquis. Pour la première leçon, je leur apporte donc de grandes feuilles de papier d'emballage, de 50 sur 70 cm., et tout de suite, ils trouvent à les plier pour en faire un cahier ; mais, pour pouvoir l'utiliser, il faut le coudre et le rogner.

Un dessin et quelques notes retiennent l'attention sur cette couture du cahier.

Pour expliquer comment se forme une brochure ou un livre, nous avons employé un double feuillet de cahier ordinaire qui leur représente une feuille d'impression, puis, après le pliage, le cahier d'un livre dont la pagination les intrigue. Ce « petit volume » est collé sur une page au-dessous de quelques mots sur le format.

Les mesures de longueur : m., dm., cm., mm., sont concrétisées par des bandes collées et des fentes dans le feuillet.

En outre, pour beaucoup d'élèves ce fut une révélation que de pouvoir faire avec six bandes d'un décimètre toutes les longueurs en cm. de 1 à 10 cm., et de pouvoir couper encore le $\frac{1}{4}$, le $\frac{1}{8}$ et le $\frac{1}{16}$ du dm.

Une page est réservée aux mesures de surfaces. Sur une autre, au moyen de papiers rouges et noirs de 1 cm², ils ont combiné divers motifs de décoration. Par des pliages nous avons fait ressortir toutes les propriétés du carré et de ses lignes caractéristiques.

Pour illustrer la légende de Tell, mes garçons ont collé des images et des timbres dont plusieurs ont une véritable collection.

Pour changer, un problème : sur un morceau de carton, dessiner six carrés égaux, aussi grands que possible ; découper le rectangle de 2 sur 3 ainsi obtenu et le diviser de telle façon qu'on obtienne un carré et 4 morceaux avec lesquels on fera une belle lettre T majuscule.

La page des rectangles en présente un équivalent aux rognures du cahier et un autre ayant la même surface que les marges d'une page. Ces travaux nous ont permis d'intéressants calculs sur la recherche d'une des dimensions du rectangle, connaissant la surface.

Leur tourniquet-anémomètre-turbine que plusieurs élèves construisent en fer-blanc, à la maison, leur a paru bien supérieur à ce qu'ils connaissaient jusqu'ici. En outre, c'est un travail qui complète parfaitement l'étude du carré.

Maintenant voyons ce que nous pouvons tirer de ce qui précède pour les classes de notre école. Sans envisager en détail les questions de locaux, outils et subsides, je propose à la conférence les conclusions suivantes :

1° La conférence des maîtres reconnaît la haute valeur éducative des travaux manuels et en recommande l'introduction dans les classes d'Orbe.

2° Chaque classe devrait posséder un outillage minimum à disposition des élèves : une règle graduée, 10 paires de ciseaux, un marteau, une pince universelle, un poinçon, une lime, une lampe à alcool.

3° Chaque classe devrait bénéficier d'un petit crédit de fr. 10 à fr. 50 pour matières premières.

4° Un local de travail manuel et des armoires sont nécessaires.

5° Il serait désirable de travailler d'après les principes de l'école active dès avril 1920, en 1^{re} année inférieure et en 3^e année intermédiaire.

Après une longue discussion, dans sa séance du 19 mars 1920, la conférence du corps enseignant primaire d'Orbe, a adopté les conclusions suivantes :

1° La conférence des maîtres désire rendre l'école plus active par l'introduction des travaux manuels dans les classes d'Orbe, la valeur de ces travaux étant de plus en plus reconnue.

2° Il est décidé de demander un crédit dans le but d'acheter quelques fournitures pour développer l'enseignement intuitif dans les classes.

A. FAUCONNET.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR L'ÉCOLE ACTIVE EN GÉNÉRAL

O. Buyse, « Méthodes américaines d'enseignement », Paris 1909.

A. Faria, « Une Ecole Nouvelle en Belgique » ; Delachaux, Neuchâtel 1915.

Fontègne, « Manualisme et éducation », à paraître.

John Dewey, « L'École et l'Enfant ».

E. Frey, « Rapport du Congrès romand 1914 ».

« L'Éducation » 1909.

« L'Éducateur » 1917, p. 398, 436, 562, 571, 636, 694.

» 1919, p. 421, 489, 550, 619.

Bulletin de la « Société suisse du Travail manuel scolaire » 1919, p. 13, 27, 37, 64, 85, 101.

La collection du « *Bulletin de l'Ecole Ferrer* ».

« *Intermédiaire des Educateurs* » N° 71-73, décembre 1919, p. 9.

Au point de vue pratique, nous avons très peu de sources, en français. Ce qu'il y a de meilleur est publié en anglais ou en allemand. Voir les brochures de M. Ed. Oertli, Zurich : « *Das Arbeitsprinzip* ».

Nous trouvons cependant des indications et des renseignements professionnels, sinon pédagogiques, dans les volumes suivants :

a) Pour les petits :

Mlle Brès : « *Jeux et occupations pour les petits* » ; « *Silhouettes pour frises et travaux enfantins* ». Nathan, Paris.

O. Decroly : « *L'initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs* ». Institut Rousseau.

b) Pour le modelage :

F. Garcin et Corent : « *Pour faire modeler nos petits* ».

c) Pour le dessin :

Mme Arthus-Perrelet : « *Le dessin au service de l'éducation* ».

Mlles Audemars et Lafendel : « *Dessins pour les petits* ».

d) Pour le pliage, découpage, cartonnage :

Mlles Audemars et Lafendel : « *Album du jeu des surfaces* ». Rappa, Genève.

Mmes Paris-Corbaz et Apothéloz, institutrices, Lausanne. « *Le papillon, fleurs et fruits* », 1912.

« *Programmes suisses* », 1^{er} cahier : Cartonnage. « *Züricher Führer* ».

Cours de travaux manuels pour les écoles primaires de la Chaux-de-Fonds, 1904.

A. F.

Françoise entre dans la carrière.

XIV

Un paysan du Danube culbute le dogme du droit divin exercé par la maîtresse d'école.

Assemblés dans un coin du préau, nous sommes là quelques-uns qui attendons, en babillant, la cloche de l'entrée. On rit. De vrais rires d'écoliers partis sur toutes les notes de la gamme et toutes les voyelles de l'alphabet. Les élèves intrigués nous regardent du coin de l'œil... Ils se reconnaissent et ne nous reconnaissent pas... Mais ils rient aussi, par entraînement, par sympathie, — charmés de cet aspect nouveau de nos redoutables personnes. — Soudain, le fifre aigu et puéril de notre petite collègue Marie Day s'arrête, cassé net.

— Brr !... Voilà un papa qui n'a pas l'air content.

— A qui le père Véron peut-il bien en vouloir ? demande l'Oracle en jetant un coup d'œil sur le fâcheux. Eh ! mais ?... A vous, je crois, Mlle Burnet... L'index délateur de Justine semble vous désigner à la vindicte paternelle.

Un rapide examen de conscience me justifie à mes propres yeux. Pas de claque, pas la moindre petite marque d'impatience, pas la plus menue parole qui puisse

donner lieu à une interprétation équivoque. Indifférence, plutôt, dédain pour le travail toujours bâclé, pour les réponses épaisses et sottes de cette grosse fille aux joues si rebondies qu'elles se replient sur les yeux et la bouche comme pour mieux emprisonner l'esprit. Je m'avance donc :

« Le front haut, le cœur se-e-rein » ainsi que le chantonne ce rossard de Jean Laurent, tandis que l'Oracle mi-taquin, mi-rassurant me souffle :

— Soyez sans crainte, nous veillons sur vous.

— Je fais rentrer vos élèves, me dit ma voisine de palier.

La cloche sonne. J'ai le temps d'entrevoir une nuée de petits « Véron » tourner autour du papa qui mouche, embrasse, époussète, exhorte tout en même temps et s'arrête pour regarder sa marmaille se mêler au flot qui s'engouffre par l'étroit goulet de la porte d'entrée.

Nous voilà face à face. O puissance indéniable de la force physique ! Devant ce colosse fourré du bure fauve, botté jusqu'aux genoux, j'ai l'impression, — ne rit pas, oncle Rabat-joie ! — de devenir une petite chose menue, infime, fragile... C'est bête comme chou, mais pour parler franc, j'ai peur... Et stupidement, j'en ai conscience ; je mesure de l'œil la mâchoire aux dents carnassières, les mains velues où luisent les ongles d'acier, taillés en pelle, les semelles blindées, hérissées de cloux. Et je me rétracte comme l'animal en danger.

L'homme — et j'en rage — se doute de l'effet produit. L'œil bleu s'allume dans le poil roux qui mange la face sous forme de sourcils et de barbe mal fauchée. La face menaçante et bestiale devient instantanément une physionomie débonnaire et toute rouge de joyeuse santé !

— C'est bien comme la Justine nous l'a dit. Une toute jeunette et qui ne sait rien des choses !

Je me redresse avec dignité... et me rends compte en même temps que le sommet de mon chignon n'arrive pas à la hauteur du menton de mon adversaire, que la Bête domine l'Esprit de toute la tête.

— Que désirez-vous, Monsieur ? Vous avez à me parler ?

— Parfaitement. Rapport à « ça »... Mais je crois bien que vous ne connaissez pas encore le métier et que vous n'y avez pas mis malice. C'est comme la Justine nous a dit...

« Ça » c'est le « carnet », le bulletin hebdomadaire de la « Justine ». Un piètre carnet, entre parenthèses, où les colonnes de chiffres révèlent une médiocrité sans espoir.

— Que voulez-vous que j'y fasse, Monsieur ?... J'apprécie les travaux de mes élèves aussi justement que possible... Si Justine travaillait mieux...

J'ai pris mon air le plus régente et m'applique à copier mes aînées.

Mais rien à faire avec ce diable d'homme.

— Il n'est pas question de ces numéros, qu'on n'y entend rien, malgré que la Justine s'époumone à nous y expliquer... Cinq, six, sept, dix... C'est tout un pour nous, vous comprenez... Non, mais c'est ça qui n'a pas pu passer... ça, alors, impossible d'y avaler tout rond.

Son large doigt s'écrase sur une phrase calligraphiée samedi d'une main con-

vaincue, une phrase lappidaire, absolue, sans réplique : « Justine est une incorrigible paresseuse ».

Mon regard stupéfait désarme le brave homme.

— C'est bien comme je disais, vous n'y avez pas mis de mal... Mais, tout de même, faut qu'on s'explique.

— Vous ne pourrez pas me prouver, pourtant, que Justine s'intéresse au travail, qu'elle s'applique, qu'elle mette la moindre bonne volonté à l'étude.

— Oh ! l'étude ! d'accord ! Pour ça, elle n'y a pas la tête... Mais le travail ! Tenez, Mademoiselle ! Savez-vous que ma femme est malade, qu'il y a six mioches à la maison et que mon commerce de pommes de terre ne me laisse pas le temps de faire le ménage ? Telle que vous la voyez le matin, la Justine, elle a porté la tisane à sa mère, fait déjeuner toute la maisonnée, balayé mon bureau et distribué la tâche à la Fanchette qu'est pas débrouillarde pour un sou. Et l'après-midi quand elle rentre ! Téléphone par ci ! client par là ! et le biberon du petit ! et patati et patata... Paresseuse, la Justine ? Sauf votre respect, je voudrais bien vous y voir dans notre ménagerie !

— C'est que... je ne peux juger que de ce qui se fait dans la mienne... Et, en classe, il s'agit de problèmes, de géographie, de dictées...

— Nom d'un p'tit bonhomme, c'est bien pour ça que je suis là, au lieu d'être à la gare à décharger un wagon de hollandaises qui m'attend ! Mettez vos petits chiffres pour mesurer vos problèmes, votre géographie et tout votre « fourbi » qu'est votre affaire à vous autres des écoles... c'est votre droit mais... mais pas des écrits comme ça sur la réputation des gens qui est des injustices.

— Réputation... quel grand mot, Monsieur Véron, pour une observation, vraie, je vous le certifie, à l'école, du moins.

— Réputation, oui, Mademoiselle... je le maintiens. Une supposition que je veux mettre la Justine en apprentissage. « Montre ton carnet », qu'on lui dira. Paresseuse?... Rien de ça. Cherche ailleurs. Le paresseux gâche le temps, il gâche la marchandise. Il prend toujours plus qu'il ne mérite... C'est un voleur... Paresseuse ! Dites-moi que la Justine ne mord pas au calcul, qu'elle dort quand elle met le nez dans un livre... tout ce que vous voudrez, mais pas ça. Chez nous on a la soupe en suffisance, mais on la gagne.

A travers ce discours broussailleux je commence à entrevoir la clarté d'une voie. Il faut que je la déblaie et voie clair jusqu'au fond.

— Mais enfin, Monsieur Véron, vous qui êtes un brave père de famille, vous ne me ferez pas croire que je n'ai pas le devoir, moi, maîtresse d'école, d'attirer votre attention, de vous signaler la vérité.

Je m'y attendais... Il fonce les cornes en avant, écrasant les branches.

— La vérité?... Justement que ce n'est pas la vérité !... Qu'est-ce que vous en voyez, de la vérité, vous autres, bien tranquilles à votre pupitre d'école?... Juste le bout de son nez ! et quand vous dites : c'est comme ci, c'est comme ça, c'est des fois tout autrement. Et c'est dangereux ces choses-là. J'ai connu un gamin, dans ma classe, du temps où je frottais mes culottes sur les bancs de l'école, qui était un diable de gamin, malin comme un écureuil, mais pas méchant pour un sou. A force de lui répéter qu'il était un vaurien, un mauvais

sujet, d'écrire ses farces sur son carnet, sans en laisser passer une, de lui prédire qu'il finirait en prison, il y est maintenant... C'était forcé. Tout ce qu'il y avait de mal fait, le maître disait : « Ça ne peut être que Joseph Pollet »... Alors Joseph Pollet, quand il y avait un coup à faire disait : « J'y vais, puisque, quand même, on dira que c'est moi ». Quand je l'ai revu, à la dernière affaire, il m'a dit comme ça : « Hein ! mon vieux copain ! le père Germain serait content de me voir ici, lui qui m'y a envoyé ! » Ça m'a remué et j'ai pensé : Non ! les maîtres n'ont pas le droit ! ils ne voient pas tout ! Ils ne sont pas des bon Dieu ! Le droit, ils ne l'ont pas !

La Justine, moi, le père Véron a tout oublié. Ce qu'il poursuit, ce que son œil lumineux fixe dans un lointain qui m'échappe, c'est la splendeur de la Justice sociale et toute sa personne brutale en est ennoblie et transfigurée.

Le plus fort, oncle Rabat-joie, c'est qu'il m'a entraînée avec lui et que, sans le vouloir, je lui tends la main :

— Monsieur Véron ! je n'avais jamais songé à tout cela ! vous avez raison et...

Je m'arrête au moment de lui dire « merci ».

Il n'abuse pas de son triomphe.

— Allons ! je vois qu'il y a moyen de se comprendre. Vous saurez bien arranger ça... Nous sommes tout contents de ce que vous faites pour la petite. Elle vous aime et parle tout le temps de vous à la maison... C'est pourquoi ça lui a fait plus de peine et à nous aussi... A vous revoir, Mademoiselle.

.

— Quel colloque ! m'a dit l'Oracle, à la récréation. Je vous guettais du coin de la fenêtre. Le père Véron n'est pas toujours commode. Que vous disait-il de si véhément ?

— Il m'a donné deux leçons : une de style, sur la propriété des termes et les formules du casier judiciaire qu'est un « Bulletin hebdomadaire ». L'autre sur le « Droit » du maître qui s'arrête au point où commence le domaine privé et sacré de la personnalité de l'enfant.

Dire, oncle Rabat-joie, que Françoise se targue de philosophie et de sens psychologique et que cette loi de pure justice devait lui être dictée, que dis-je, révélée par un profane taillé comme un buffle et marchand de pommes de terre de son métier !

FRANÇOISE.

L. H.

PENSÉE

Toute société démocratique représente par définition une élite, c'est-à-dire ce qu'il y a de mieux dans tous les genres d'hommes préparés à leur rôle précisément par leur sens de la dignité humaine.

ALEXIS FRANÇOIS.

VAUD

Enseignement primaire.

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du premier semestre 1920 sont priés de faire parvenir au Département, avant le 1^{er} mai 1920, leurs pièces justificatives, soit des attestations des commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **Oron-la-Ville** : fr. 2400, logement et jardin ; 4 mai. — **Valeyres-s/Ursins** : fr. 2400, logement et jardin ; 4 mai.

INSTITUTRICES PRIMAIRES. — **Ormont-Dessous**, 2 places, **Le Sépey** et **Exergillod** : fr. 1700, indemnité de logement de fr. 200, indemnité de jardin de fr. 20 ; 30 avril. — **Echallens** (*Ecoles réformées*) : fr. 1700, logement et jardin ; 4 mai. — **Yverdon**, *classe primaire supérieure* : fr. 2500 à 2900 pour toutes choses ; 4 mai.

MAÎTRESSES SPECIALES. — **Chevroux**, *classe semi-élocutive* : fr. 1100, logement, jardin et 3 stères de bois à l'usage de la titulaire ; 4 mai. — **Corelles-s/Conclise**, *classe semi-élocutive et travaux à l'aiguille* : fr. 1200, indemnité de logement de fr. 250, jardin et 3 stères de bois ; 4 mai.

Une lettre pour chaque place postulée, le même pli pouvant contenir plusieurs demandes.

AVIS

Les places de travail attribuées à la Suisse dans le laboratoire scientifique de l'Institut Mosso, au Col d'Olen (3000 m. d'altitude), sont encore libres et offertes aux personnes qui voudraient les utiliser cette année.

On peut se procurer auprès de la Chancellerie du Département fédéral de l'Intérieur les dispositions réglementaires sur l'utilisation de ces places.

Les demandes d'inscription doivent être adressées, jusqu'au 1^{er} mai prochain, au président de la Commission de surveillance, M. le prof. Dr Léon Asher, Bernastrasse, 47, à Berne.

Berne, le 6 avril 1920.

Département fédéral de l'Intérieur.

On demande

pour garçon de 13 ans de bonne famille,

Famille d'instituteur

où il pourrait recevoir des leçons particulières et bonne surveillance. Entrée de suite. S'adresser **Meill, pasteur, Gossau** (Zurich). P 23346 L

CHAPELLERIE FINE

Place Chauderon, 23 **ADRIEN BURY** 23, Place Chauderon

— LAUSANNE —

Dernières nouveautés en chapeaux feutre et paille

Articles pour enfants

Parapluies — Cannes — Cravates — Bretelles

Grand choix dans tous les genres.

Prix avantageux : Escompte 10 % aux instituteurs.

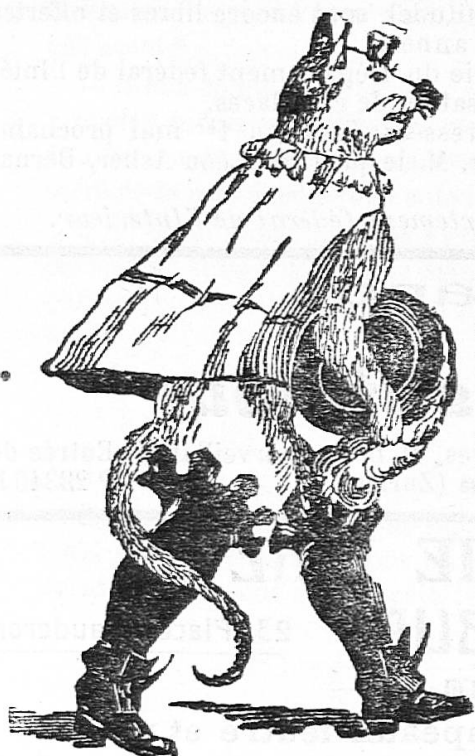
Outils de Jardin



Meubles de Jardin

Ustensiles de cuisine
et de ménage.

—
FRANCILLON & C^{le}
Place du Pont
Lausanne
— Maison fondée en 1722 —



CHAUSSURES à prix réduits

Bottines américaines box ou chevreau pour messieurs, N ^{os} 40 à 46, à	Fr. 27.75
Pour dames, N ^{os} 36 à 42	25.75
Socques pour hommes, N ^{os} 40 à 48. . .	9.75
Socques fourrées pour dames, N ^{os} 36 à 42	8.75
Babouches lisières, semelle cuir, N ^{os} 36 à 42	8.75
Caoutchoucs pour dames, N ^{os} 36 à 42 .	6.75
Pantoufles montantes feutre ou velours brun, semelle feutre et cuir, chiquet, N ^{os} 36 à 42	13.75

Envoi contre remboursement
à choix. — Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 18.

LAUSANNE, 1^{er} mai 1920.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 28

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

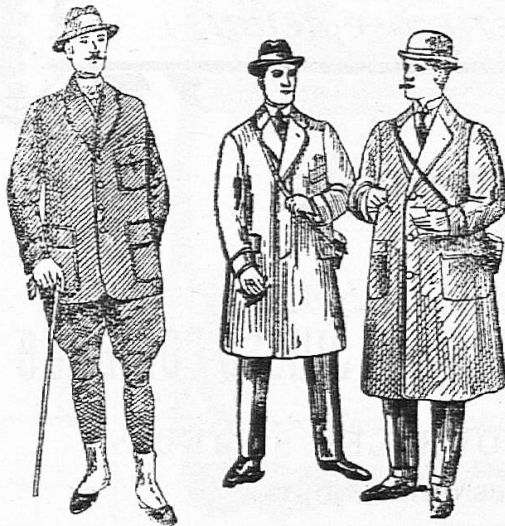
On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



VÊTEMENTS coupe moderne

MAISON MODÈLE



**MAIER & CHAPUIS
LAUSANNE**

Place & rue du Pont

COSTUMES SPORT

Manteaux de pluie

Toute la Chemiserie

10%

Au comptant, escompte
aux instituteurs de
la S. P. R.

Prix en chiffres connus

**Fabrique spéciale
de**

MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES

Jules Rappa

Genève

—0—

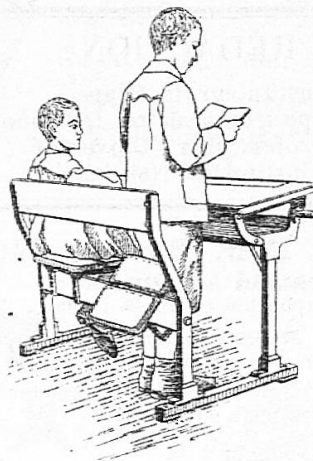
Genève

TABLEAUX

NOIRS

PORTE -

CARTES



**Demandez
notre
prix-courant.**

Les modèles
sont prêtés
gratuitement
pour être mis
à l'essai dans
les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

VAUD

Enseignement primaire.

Les indemnités dues au personnel enseignant primaire pour les **cours complémentaires** de l'hiver 1919-1920 peuvent être touchées aux Recettes de district. Pour le district de **Lausanne** et le cercle de **Ste-Croix**, ces indemnités sont payables à la Banque cantonale vaudoise.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **La Sagne**, rière **Ste-Croix** : fr. 2400, logement et indemnité de plantage ; 7 mai. — **Villars-Bramard** : fr. 2400, logement et jardin ; 7 mai. — **Monts de Grandvaux** : fr. 2400, logement et jardin ; 11 mai.

INSTITUTRICES PRIMAIRES. — **Corcelles s/Chavornay**, classe *semi-enfantine*, pour une institutrice pourvue du brevet primaire : fr. 1700, logement et jardin ; 7 mai. — **Cuarnens** : fr. 1700, logement, chauffage, jardin et fr. 20 d'indemnité de plantage ; 7 mai. — **Chexbres** : fr. 2000 pour toutes choses ; 11 mai. — **La Sarraz** : fr. 1700 plus augmentations communales de 30 fr. tous les trois ans, maximum fr. 1875 après 20 ans de service dans le canton ; logement, indemnité de plantage ; 11 mai.

MAITRESSES SPECIALES. — **Villars-Bramard**, travaux à l'aiguille : fr. 300 pour toutes choses ; 7 mai. — **Monts de Grandvaux**, travaux à l'aiguille : fr. 300 pour toutes choses ; 11 mai.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

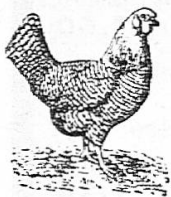
Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **M. J. Schächtelin**, Agent général, Grand Chêne 11, **Lausanne**.



VOLAILLES POUR LA PONTE

Les meilleures. - Les moins chères. J.H.1B.

— 0 PRIX COURANT GRATIS 0 —

M. MARCHAL, BONCOURT (Jura Bernois)

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Ouvrages pédagogiques :

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse. Publication annuelle dirigée par *M. Savary*, directeur des Ecoles normales.
Chaque volume Fr. 6.—

Charles BURNIER

La Pédagogie de Sénèque. Un volume Fr. 2 50

J. EPSTEIN

La Pensée et la Polyglossie, étude psychologique et didactique.
Un volume in-16 Fr. 2.50

F. GUEX

Histoire de l'Instruction et de l'Education. Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique de France. 2^{me} édition. Illustrée de 138 gravures. In-8, 5^{me} mille.
Relié toile fleuré . . Fr. 10.— Broché Fr. 7.50

W. JAMES

Causeries Pédagogiques, traduit de l'anglais par *L.-S. Pidoux*, avec une préface de *M. J. Payot*, Recteur d'Académie. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une biographie de l'auteur.
Un volume in-16 Fr. 2.50

Aux Etudiants. Causeries traduites par *H. Marty*, avec une préface d'*Emile Boutroux*, de l'Académie française.
Un volume in-16 Fr. 2.—

Albert MALCHE

Les Examens. Conférence prononcée à l'Aula de l'Université de Genève, sous les auspices du Comité indépendant des réformes scolaires.
In-16 Fr. 1.25

Henri ROORDA

Le Pédagogue n'aime pas les enfants. Un volume in-16 Fr. 2 50

A paraître prochainement :

Dr Albert BARTH

La Réforme de l'enseignement secondaire en Suisse. Traduction française. Un volume in-8 Fr. 7.50

Ed. CLAPARÈDE

L'Ecole sur mesure. (Les diversités d'aptitudes chez les écoliers.) Conférence prononcée à l'Aula de l'Université de Genève, sous les auspices du Comité indépendant des réformes scolaires. In-16 . Fr. 1.25